

DES ASSISTANTES SOCIALES À VOTRE ÉCOUTE

Alliance Sociale et la filière Cardiogen s'associent afin de mettre au service des patients atteints de pathologies cardiaques héréditaires ou rares un **service anonyme, gratuit et confidentiel de permanences sociales à distance**.

Les assistantes sociales diplômées d'état proposent une écoute professionnelle pour **répondre aux problématiques des patients et de leurs proches aidants** sur l'ensemble du territoire métropolitain. Tenues au secret professionnel, elles accompagnent les patients et familles dans le respect du code déontologique encadrant leur profession.

DOMAINES D'INTERVENTION

SANTÉ

Accès aux soins, droits sociaux, invalidité, mutuelle, prévoyance.

HANDICAP

Instructions de dossiers Maison Départementale pour les Personnes Handicapées, mise en place de compensation, aide à la rédaction de recours.

VIE PERSONNELLE

Accompagnement du handicap dans tous les champs de la vie, demandes d'aides financières (reste charge frais de santé).

VIE PROFESSIONNELLE

Reconnaissance du handicap, adaptation de poste, maintien dans l'emploi, accompagnement à la reprise d'activité.

LÉGISLATION SOCIALE

Accès aux droits sociaux et juridiques, lien avec les administrations et institutions, mobilisation d'aides financières.

COMMENT ÊTRE ACCOMPAGNÉ.E ?

Les patients qui sollicitent un accompagnement social doivent adresser leur demande par mail, dans lequel doit aussi apparaître son numéro de téléphone pour une prise de contact facilitée :

MALADIES-RARES@ALLIANCE SOCIALES.FR

L'assistante sociale s'entretiendra ensuite, à distance, par échange de mails et entretiens téléphoniques avec les patients et leurs familles.

EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page dédiée du site Internet de la filière Cardiogen, en suivant le QR code !

www.filiere-cardiogen.fr

